



Fonds d'aide « Soccer pour tous »

1. Objectif

Dans le but de rendre le soccer accessible à tous, le CF L'International de Québec offre un programme d'aide financière destiné aux jeunes de 4 à 16 ans issus de milieux défavorisés ou fragilisés.

Ce programme permet aux familles admissibles de bénéficier d'une inscription à tarif réduit fixée à 50 \$, sous réserve de répondre aux critères d'admissibilité et de fournir tous les documents requis. Ces frais sont fixes, uniques et non remboursables.

2. Période et procédure de demande

- Les demandes doivent être effectuées pendant la période officielle d'inscription aux activités;
- Le formulaire de demande doit être dûment complété et envoyé à info@cflinternational.ca;
- Tous les documents justificatifs doivent être fournis au moment du dépôt de la demande.
- Le comité d'aide financière analysera chaque dossier et communiquera la décision par courriel.

3. Critères d'admissibilité

Le revenu familial brut avant impôt ne doit pas dépasser les seuils suivants :

Nombre de personnes : Revenu brut annuel maximal (2024) *

2 personnes :	38 003 \$
3 personnes :	46 720 \$
4 personnes :	56 724 \$
5 personnes :	64 336 \$
6 personnes :	72 560 \$
7 personnes :	80 785 \$
8 personnes :	89 010 \$

*Seuils de faible revenu (SFR) avant et après impôt selon la taille de la communauté et la taille de la famille, en dollars courants – Statistique Canada

4. Documents requis

Le demandeur doit fournir :

- Preuves de revenus:
 1. Dernier avis de cotisation familial de Revenu Canada (pour les deux parents, le cas échéant)
 2. Les deux derniers talons de paie de chacun des parents ou tuteurs légaux
- Preuve d'âge du jeune
- Preuve de résidence du jeune

5. Conditions générales

- Les membres bénéficiant de l'aide financière sont soumis aux mêmes conditions que les autres membres (vêtements, transport, règlements, etc.);
- Toute demande sera étudiée par le comité d'aide financière du club;
- Le club se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'accepter ou de refuser toute demande;
- Le club peut exceptionnellement recommander l'octroi d'une aide à un jeune ne répondant pas entièrement aux critères, si la situation le justifie (avec approbation du conseil d'administration);
- Vous pouvez faire qu'une demande par saison pour un seul programme par enfant;
- Les dettes antérieures doivent être réglées avec le CF L'International ou tout autre club;
- En cas d'acceptation dans le programme, le candidat ou son tuteur légal s'engage à effectuer un minimum de **5 heures de bénévolat** au sein du club au cours de la saison.

Merci à nos partenaires de rendre ce fonds disponible pour tous!

[Desjardins](#)



[Sports Contact](#)



[Les dons effectués par les membres du CF L'International de Québec](#)

